



Outil Communiqué de presse

Qu'est-ce qu'un communiqué de presse ?

C est le principal moyen de diffuser une information (cause défendue, évènement à venir, etc.) au public. Il s'adresse à la presse en vue d'une publication. Un communiqué par événement est suffisant. De plus, mettre votre communiqué sur votre site web préalablement est fort conseillé.

Plusieurs types de médias existent : locaux, régionaux, nationaux, internationaux, presse spécialisée, généraliste presse audiovisuelle, presse écrite. Tous les types d'événements n'intéressent pas tous les mêmes médias. Il faut donc cibler l'envoi aux destinataires risquant d'être intéressés.

Composantes d'un communiqué :

Le titre :

C est l'idée maîtresse du communiqué, de façon brève. Il doit être captivant, sans pour autant être choquant ou sensationnel. On veut accrocher l'esprit du lecteur. Par exemple, le titre: « Quand l'achat sort du sac! », qui fait référence au jeu de mot: « le chat sort du sac », constitue un moyen court et dynamique pour parler de réduction d'utilisation de sac.

Un bon titre incitera le journaliste à lire votre communiqué.

Le préambule (« lead » ou « chapô ») :

Il doit contenir les réponses aux questions « Qui fait quoi? » et généralement « où » et « quand ». Certaines personnes ne lisent pas le communiqué en entier, il est donc indispensable que ces éléments apparaissent au début, afin qu'ils aient les informations essentielles.

Le développement : idée de paragraphes

Afin de suivre ce que les journalistes nomment une « pyramide inversée », les paragraphes suivants entrent de plus en plus dans les détails (généralement une ou deux idées par paragraphe). Ils comprennent les informations secondaires à transmettre et répondent aux questions « pourquoi? » et « comment? ». Des sous-titres avant chacun des paragraphes du développement aident à la clarté du communiqué.

La conclusion :

On peut élargir le contexte de la nouvelle ou effectuer des rappels pertinents.

À noter : Si le communiqué de presse est écrit à plusieurs voix, toutes les personnes doivent se mettre d'accord sur son contenu. Pour cela, il est préférable qu'une personne soit désignée pour s'en assurer. Il faut de plus, porter une plus grande attention aux citations que peut contenir le communiqué. En effet, une citation est la voix d'une seule personne et elle ne peut être modifiée sans l'accord préalable de celle-ci.

Dans le cas d'un événement, il est possible d'ajouter des images à l'envoi d'un communiqué (logo ou photos de l'événement; en pièces jointes). Dans certains cas, le matériel visuel peut contribuer à la diffusion d'une nouvelle, surtout en ce qui concerne les médias web.

De plus, il est suggéré d'envoyer votre communiqué du lundi au mercredi en matinée.

RQGE

Marges : minimum de 2.5 cm à gauche et à droite

COMMUNIQUÉ

Ou date ultérieure : Embargo jusqu'au XXXX\2011

Pour diffusion immédiate

Idéal : une page à une page et demie à double interligne

Le Plan Nord, un sujet de discord

Titre court, idée globale du communiqué

QUI fait QUOI parfois OÙ et QUAND

Montréal, lundi 9 mai 2011

Des dizaines d organismes environnementaux et civiles

ne veulent pas endosser le Plan Nord proposé aujourd'hui par le gouvernement Charest.

Des lacunes majeures

Sous-titres dynamiques (facultatifs)

Selon Christian Simard, de Nature Québec, le Plan Nord est avant tout « une plate-forme pour accroître des modes de développements minier, énergétique et forestier non soutenables et problématiques à plusieurs égards : absence de réforme du régime minier, Loi sur les mines désuète, redevances minières quasi inexistantes, stratégie énergétique dépassée favorisant des milliards d'investissements dans les grands barrages au détriment des autres filières énergétiques, etc. »

Les citations donnent du poids à l'argumentaire

« À ces lacunes s'ajoute l'ouverture de territoires vierges par la construction de nombreuses routes, et ce, sans aucune évaluation environnementale stratégique, pourtant essentielle pour connaître les impacts environnementaux d'un projet d'une ampleur inégalée », affirme

Ugo Lapointe de Québec meilleure mine.

POURQUOI? et COMMENT ?

Une Déclaration vide de sens sans un Plan solide

« Le Plan Nord et la « Déclaration des partenaires » qu'ont signés aujourd'hui d'autres intervenants comportent des énoncés de principe auxquels il est difficile de s'opposer.

Toutefois, tel que le soulignait récemment le Vérificateur général du Québec, il faut désormais agir et aller « au-delà » des paroles et des intentions en matière de développement durable au Québec. Et il faut surtout le faire en toute transparence avec le public, ce qui a été loin d'être le cas concernant le Plan Nord. C'est aussi pour ces raisons que nous ne pouvons aujourd'hui endosser la Déclaration et le Plan Nord », affirme Yvan Croteau, président du Regroupement québécois des groupes écologistes.

Les groupes environnementaux et civils souhaitent qu'avant d'aller de l'avant avec un quelconque Plan Nord, le gouvernement du Québec effectue les réformes nécessaires (mines, énergie, forêts, conservation), évalue les impacts environnementaux globaux pour le nord et considère, en toute transparence, avec l'ensemble des Québécois, les alternatives possibles aux vieux modes de développement actuellement privilégiés.

-30-

(Signifie la fin du communiqué pour publication (ce qui suit ne sera pas publié))

Pour plus d'information :

(Coordonnées destinées
aux journalistes)

Yvan Croteau
Président
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
819.856.0337
info@rqge.qc.ca
www.rqge.qc.ca